Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Recu en préfecture le 29/02/2024

Publié le 29/02/2024

ID: 084-268400744-20240222-D958-DE

Département de Vaucluse

VILLE D'ORANGE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 22 février 2024

Arrondissement d'AVIGNON

N° 958

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le 22 février à 9 heures 40, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de la ville d'ORANGE, sous la Présidence de Joëlle EICKMAYER, Vice-présidente du C.C.A.S.

Nombre de membres : Étaien

• En exercice: 17

• Présents : 9

Votants : 10

Refus de vote : 0 Abstention : 0

Contre : 0 Pour : 10

Certifié exécutoire par le Président, Compte tenu de la réception en Préfecture le :

Et de la Publication le :

Étaient présents :

Mesdames Joëlle EICKMAYER, Catherine GASPA, Aubierge POULAIN, Eliane DELOY, Marie-Paule

ZIMMERMANN.

Messieurs Xavier MARQUOT, Christian COSTE,

Armand BEGUELIN, Alain DURAND.

Étaient absents excusés :

Monsieur le Maire-Président, Yann BOMPARD

Messieurs Jonathan ARGENSON, Olivier CALAY-

ROCHE et Michel COMMUNAL

Mesdames Marcelle ARSAC, Christiane JOUFFRE,

Chantal GRABNER et Françoise NICOLAÏ.

Pouvoir:

Mme ARSAC donne pouvoir à Mme EICKMAYER

CB E

POLE ENFANCE - Demande de subvention à l'offre « Grandir en milieu rural » proposée par la MSA -

Envoyé en préfecture le 29/02/2024

Reçu en préfecture le 29/02/2024

Publié le 29/02/2024

ID: 084-268400744-20240222-D958-DE

LA SEANCE SE POURSUIT

Dans le cadre du projet de la semaine petite enfance, qui aura lieu la semaine du 16 mars 2024 au 23 mars 2024, sur le thème « Viens, je t'emmène! Se laisser guider par l'enfant », les ateliers proposés pourront obtenir un financement par le biais de l'offre institutionnel « Grandir en milieu rural » que propose la MSA, à hauteur de 80% du budget. (Cf détail du programme en annexe)

Pour cette nouvelle édition de la semaine petite enfance, les communes de la communauté de communes des Pays d'Orange en Provence, se mobilisent ensemble autour du trio enfant-parent-professionnel.

Les actions proposées seront ouvertes à tous : parents, enfants, familles mais aussi aux professionnels de la Petite Enfance. Tout au long de la semaine, des ateliers seront organisées directement dans les structures participantes ou dans un lieu public d'une commune de la CCPOP.

Tous les enfants sur le territoire de la CCPOP pourront ainsi vivre la Semaine Nationale et bénéficier des actions mises à disposition des parents et professionnels.

Le budget estimatif des actions et moyens humains, fournitures et documentation s'élèverait à 4604.67 €.

La prise en charge de la Msa à hauteur de 80% nous estime le reste à charge du CCAS pour un reliquat de 320.93 €

Après avoir entendu les explications du rapporteur et en avoir délibéré, le Conseil d'administration :

- **DEMANDE** une subvention auprès de l'offre institutionnelle « Grandir en milieu rural » de la MSA pour financer les activités proposées dans le cadre de la semaine petite enfance 2024 à hauteur de 4604 €.
- **AUTORISE** M. le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents se référant à ce dossier.

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Aguran)

Alain DURAND

Pour le Président, Par délégation, La Vice-présidente Joëlle EICKMAYER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.